

## Editorial

*A. JEANJEAN*

Notre ami Marcel Benoît (Fauvette) nous a quittés. Il s'est éteint dans son sommeil le premier août 2005 à Lunel.

Né le 6 septembre 1913 à Villevieille, il avait exercé la profession de radio électricien rue Général Bruyère à Sommières. C'est là que le maire Raoul Gausson était venu le contacter pour créer le premier groupe de résistants à l'occupant allemand. Marcel Benoît s'était totalement investi, devenant rapidement un proche et un confident de René Rascalon, commandant du Maquis Aigoual Cévennes. On sait le rôle important qu'il a joué lors de la reddition de la colonne allemande à Salinelles le 26 août 1944 suite au mitraillage des chasseurs de l'US NAVY.

Après la guerre, Marcel Benoît était entré à Air France comme radio : Marignane, Orly, Madagascar, Phnom Penh, le Sénégal. En 1972, il avait pris sa retraite à Lunel où il vivait paisiblement avec son épouse Yvonne.

C'est dans sa villa hérissée d'antennes et de paraboles que j'avais fait sa connaissance voilà presque quinze ans lorsque j'avais décidé d'étudier la période 1939-1945 à Sommières. Il m'avait reçu avec beaucoup de gentillesse et de courtoisie ; nous étions devenus amis. Depuis, régulièrement je me rendais à Lunel : il m'accueillait, toujours tiré à quatre épingles, et nous passions des heures à parler du Sommières ancien, du Sommières contemporain mais surtout du Maquis et de la guerre. Très méticuleux, Marcel Benoît avait conservé de très nombreux documents qui ont servi de base à mes recherches.

Un des temps forts avait été la rencontre avec le Commandeur Horacek, pilote de la NAVY, appartenant à l'escadrille qui avait mitraillé la colonne allemande à Lecques - Salinelles.

Depuis la mort de son épouse il y a quelques années, il vivait entouré de l'affection de sa fille Anne Marie, de son gendre François et de ses petits enfants.

Marcel Benoît était un honnête homme, discret, sincère et un vrai patriote.

En cette fin d'année 2005 et début 2006, nous commémorons le vote de la loi Rouvier sur la séparation des Eglises et de l'Etat (9/12/1905) ainsi que ce que l'on appelle couramment « *les Inventaires* », la loi prescrivant de faire l'inventaire des objets du culte et du mobilier des Eglises avant de les transmettre aux associations culturelles. Contrairement à des villages voisins comme Boisseron ou Aubais, à Sommières, les choses se sont passées calmement.

A la suite d'échanges entre municipalité, catholiques, protestants, congrégations religieuses<sup>1</sup>, ventes et achats par des

---

<sup>1</sup> Voir plus loin l'article de G. Guiraudet.

sociétés civiles prévoyantes, peu de bâtiments appartiennent alors aux Eglises. L'église St Pons et le temple actuel sont propriétés communales, l'ancien couvent des Cordeliers (Coustourelle) est devenu hospice civil, le couvent des Ursulines (Taillade) est propriété d'une société d'Enseignement Catholique. Quant à l'ancien couvent des Récollets (Place du Bourguet) où sont revenues les Ursulines en 1808 il n'échappe pas à la loi : les religieuses sont chassées en 1906, le couvent est mis sous séquestre ; un liquidateur est nommé<sup>2</sup>. Les bâtiments sont alors vendus à une société civile immobilière (1923).

Nous ne connaissons pas la date précise de l'inventaire ; nous savons que ce jour là, les catholiques sommiérois ont organisé une cérémonie religieuse sur le parvis (chant du *Veni Creator*) ; nous ignorons ce qui s'est passé au temple. Aucun incident ne s'est, semble-t-il produit. Il faut tenir compte du fait qu'en l'occurrence, catholiques et protestants menaient le même combat.

Nous avons récemment rencontré Monsieur le Maire qui a bien voulu faire avec nous le point sur tout ce qui concerne le patrimoine de la ville : archives, château, secteur sauvegardé.

Les remparts font l'objet d'un chantier de restauration étalé sur cinq tranches. La première a été réalisée en 2005 (angle de la place des Canons) ; la seconde le sera en 2006 (mur de la place des Canons). La subvention de la DRAC a été notifiée, les subventions de la Région et du Département ne tarderont pas à venir.

La ville souhaite valoriser le site. Pour le moment, il s'agit de lancer en 2006 une étude pour la création d'un jardin d'inspiration médiévale (à côté de la salle polyvalente) qui serait

---

<sup>2</sup> Voir l'article sur les Ursulines à Sommières dans le Bulletin n°13.

à la fois un lieu de découverte du patrimoine et un support pédagogique pour les scolaires. La réalisation des aménagements devrait entrer dans le cadre d'un chantier d'insertion avec la CCPS<sup>3</sup>.

Dans le prolongement des abords, l'Office de Tourisme a commencé à réfléchir à des propositions d'aménagement de la tour Bermond.

En ce qui concerne le Secteur Sauvegardé, l'inventaire de l'ensemble du bâti va être réalisé par un chargé d'étude désigné par la DRAC<sup>4</sup>, à partir du début 2006, et donnera lieu à la rédaction d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur annexé au PLU<sup>5</sup>.

Sur le dossier du Temple, la Ville a régularisé les documents légaux de propriété, ce qui permet les premières études de maîtrise d'œuvre pour des travaux de restauration qui pourront être envisagés à partir de 2006.

Enfin, en accord avec le Conseil Général du Gard, les Archives Départementales, et notre Association, un projet d'installation des Archives Communales au deuxième étage de l'ancienne école de filles rue Rouché est à l'étude. Les services municipaux d'Urbanisme seraient aussi installés au premier étage.

Quant à nos amis les Sohier, propriétaires du moulin de Gravevesse (ou de ce qu'il en reste) ils ont reçu une offre d'indemnisation de la part du Préfet. Ils l'ont trouvée « *inacceptable* » et l'ont donc refusée. Affaire à suivre...

---

<sup>3</sup> Communauté de Communes du Pays de Sommières.

<sup>4</sup> Direction Générale des Affaires Culturelles.

<sup>5</sup> Plan Local d'Urbanisme.